Questions orales

l'incertitude et la crainte, ce sont les insinuations malveillantes, les attaques pour ruiner la réputation du ministre des Finances, l'atteinte à son honneur, tout cela fait dégringoler le dollar et grimper les taux d'intérêt.

LA CATASTROPHE D'AIR INDIA

LA RENONCIATION AU PROJET DE VÉRIFIER LES MÉTHODES DU SCRS

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, je suis content d'avoir la parole aujourd'hui, car juin marque le quatrième anniversaire de la catastrophe d'Air India dans laquelle ont péri 300 personnes, dont 270 environ étaient canadiennes. J'ai appris avec tristesse aujourd'hui que l'enquête qu'a menée le SCRS a été stoppée au moment où elle devait être revue par le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. Le solliciteur général sait-il que le sous-solliciteur général, le sous-ministre de la Justice, le sous-procureur général du Canada et le commissaire de la GRC ont demandé que cette enquête ne se tienne pas à ce moment-là et que le comité a renoncé à regret à son projet de vérifier les méthodes du SCRS?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, comme l'honorable député l'a mentionné, une enquête criminelle est toujours en train de se faire concernant ce malheureux événement qui est arrivé, il y a quelques années.

Effectivement, le CSARS, le comité qui doit revoir les décisions du SCRS, a pris sa décision lui-même de ne pas poursuivre pour le moment son enquête, après consultation avec les autorités appropriées, qui viennent du ministère de la Justice, du ministère du solliciteur général, du Procureur général et du Commissaire de la GRC. Il y a eu des consultations, et la décision a été prise volontairement par le Comité de ne pas, pour le moment, poursuivre son enquête afin de permettre justement que l'enquête criminelle actuellement en cours ne subisse aucune interférence, monsieur le Président.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LA PROMOTION DE VIA RAIL DANS LA PUBLICITÉ DE TOURISME CANADA

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre des Transports. Le 20 mars dernier, Tourisme Canada a lancé une campagne de publicité télévisée de 11 millions de dollars ayant pour cible 26 marchés primaires des États-Unis. Les annonces louent le Canada comme le monde voisin et représentent VIA Rail comme le symbole de tout ce que le Canada peut offrir. En même temps, le gouvernement ampute le financement de VIA Rail et compromet son avenir. Comment le ministre peut-il justifier que le gouvernement démolisse VIA Rail tout en dépensant l'argent des impôts pour le promouvoir comme produit touristique?

• (1500)

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai souvent cité, concernant la situation de VIA Rail, les niveaux de référence que nous avons donnés à la société. VIA Rail n'a pas encore pris de décision. Le gouvernement ne peut évidemment pas verser plus d'argent qu'il n'en a. Nous avons dit, et nous le répétons aujourd'hui, qu'une décision sera prise au sujet des nouveaux niveaux de référence. Personne n'a encore annoncé que le triangle dont parle le député sera fermé. Je prie mon ami d'attendre la décision de VIA Rail.

L'AUGMENTATION DES TARIFS DE VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Dans sa réponse, le ministre a dit qu'aucune décision n'a été prise. Pourtant, le 15 juin, les tarifs de VIA Rail seront augmentés systématiquement de 10 p. 100. La dernière fois que le gouvernement a pris pareille mesure, 700 000 voyageurs de moins ont eu recours à ce service, ce qui fait évidemment partie du plan du gouvernement. Le ministre assumera—t—il ses responsabilités et ordonnera—t—il à VIA de suspendre ces augmentations jusqu'à ce que le plan soit présenté et étudié comme il convient? Suspendra—t—il ces augmentations?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je confirme que VIA Rail m'a informé que les tarifs augmenteraient le 15 juin. Ce n'est pas la première fois, c'est arrivé l'an dernier, il y a deux ans. VIA Rail peut décider de majorer ou de diminuer ses tarifs. C'est une société d'État et il n'est pas du tout question que j'intervienne.